

Conseil du 15 décembre 2011

**Intervention d'Alain Coquart lors du débat
d'orientations budgétaires.**

Depuis plusieurs années, les débats d'orientations budgétaires sont marquées par la crise qui touche le système capitaliste.

Si de nombreuses voix se sont élevées avec raison contre la financiarisation de l'économie, il en est moins pour dénoncer la mystification en cours qui tend à culpabiliser la population et les élus locaux qui seraient coupables de trop bien vivre, au dessus de leurs moyens.

Un tel discours n'a d'autre but que de faire admettre la crise comme une fatalité irréversible sans autres solutions que les différents plans de rigueur mis en œuvre dans l'Union européenne et en France.

Les dogmes européens depuis Maastricht intègrent dans la notion de déficit public des réalités d'ordres différents et qui n'ont pas les mêmes causes.

Il en va ainsi du déficit de la Sécurité sociale comme des dettes des collectivités locales mis au même rang que les déficits et la dette de l'Etat.

On a souvent répété que le budget de la Sécurité sociale souffrait du chômage, des faibles salaires, des exonérations de cotisations sociales (30 milliards d'euros) mais sait-on que la seule inégalité salariale homme/femme est égale à deux fois le déficit annuel sans oublier la fraude patronale qui représente 15 milliards d'euros ?!

Alors que les collectivités locales étaient attaquées sur le fonctionnement de leurs services publics locaux, ce sont maintenant leurs investissements qui sont mis en cause car chacun sait que leur endettement correspond à un besoin de financement pour ces investissements qui représentent près des $\frac{3}{4}$ des investissements publics. **On peut parler de dette vertueuse!**

Le problème de la dette est bien celui de la dette de l'Etat qui l'instrumentalise pour faire passer les mesures les plus rétrogrades qui soient.

Celle-ci est passée de 58,8% du PIB en 2002 à 87,7% du PIB en 2010 pour atteindre 1 591 milliards d'euros.

L'explosion de la dette est la conséquence et non la cause de la crise systémique qui se caractérise par la captation de plus en plus grande de la valeur ajoutée par le capital : c'est d'ailleurs l'une des raisons qui poussent PSA à supprimer des emplois dont 226 sur le site de La Janais.

Mais cette crise trouve son origine dans un certain nombre de décisions prises par l'Etat.

Ainsi, en 1973 la loi Pompidou-Giscard interdit au Trésor public d'emprunter à taux faibles ou nul auprès de la Banque de France. Ceci a pour conséquence d'obliger le Trésor public à avoir recours aux marchés financiers (art.25 « *le Trésor Public ne peut être présentateur de ses propres effets à l'escompte de la Banque de France* » **3 janvier 1973**) et plus près de nous dans le temps, l'article. 123 du Traité de Lisbonne interdit à la Banque centrale européenne de financer directement les Etats.

On trouve là les causes de l'essor des marchés financiers et de l'envolée de la dette publique. Leurs capacités à imaginer des outils spéculatifs font dire au philosophe Etienne Balibar que *le « mistigri » des créances douteuses court toujours, et les Etats courent derrière lui.*

A cela s'ajoute une réforme régressive du système fiscal français (allégement considérables pour les classes sociales les plus aisées et les plus grandes entreprises soit 150 milliards) qui réduit encore plus les recettes de l'Etat car cette dette est bien plus le résultat d'un manque de recettes qu'un excès de dépenses publiques.

Au nom de la fatalité évoquée plus haut, Valérie Pécresse plaide pour une RGPP des politiques locales qui serait le dernier cri en matière de modernité (*sans tenir compte de l'avis du CESE, Conseil économique, social et environnemental, de novembre demandant une*

suspension temporaire de la RGPP pour conduire l'indispensable évaluation, associant notamment les collectivités territoriales).

Cette RGPP empêche les Finances publiques de fournir des informations financières qui seraient bien utiles pour les CDCI (commissions départementales de coopération intercommunale).

Et je ne parle pas de son corollaire la RGO, révision générales des prélèvements obligatoires.

D'autres solutions sont possibles comme vient de le démontrer le Sénat au cours du débat sur la loi de Finances 2012 en proposant de récupérer 30 milliards de recettes en ajustant les taux de l'impôt sur les sociétés, de l'ISF ou en relevant les taux des tranches supérieures de l'IR).

A l'heure où nous engageons l'actualisation du projet communautaire, il est important que les élus et la population entendent une autre voix que celle du gouvernement, de celles et ceux de leurs amis qui nous "invitent" à nous résigner à l'austérité.

Chavanat parlait à l'instant de la péréquation horizontale(*qui se fait à moyens constants*) comme d'un exemple de solidarité mais que ne dit-il un mot de la péréquation verticale qui se fait sans aucun apport de l'Etat.

Pour en revenir au projet communautaire La Lettre Métropole du 30 novembre nous offre un compte rendu succinct mais combien éloquent de trente années de décentralisation, il ne faudrait pas que celui-ci soit remis en cause par des dispositions entachant l'autonomie de nos communes et EPCI.

Car en 2010, ce sont bien les collectivités locales qui ont continué à investir comme nous l'avons fait et comme propose de le faire en 2011 le rapport qui vient de nous être présenté.

Nous retrouvons dans les projets et plus particulièrement dans ceux qui concernent les services aux habitants tout en renouvelant notre demande d'une évaluation de nos aides économiques.

Le cadrage économique décrit dans le rapport évoque des grandes masses financières. Nous ne devons pas oublier combien sont touchées des couches de plus en plus importantes des habitants de notre pays et donc de Rennes Métropole.

Outre des salaires qui stagnent elles auront à subir diverses hausses :

- impôts sur le revenu du fait du non relèvement des tranches,
- de la CSG par l'élargissement de son assiette,
- du prix du gaz,
- passage de la TVA à 7% (culture, transports).

C'est pourquoi il faudra être particulièrement attentifs à la situation des habitants de Rennes Métropole quand il s'agira de fixer les taux de la fiscalité ménage. Pour notre part nous exercerons la plus extrême vigilance car comme le disait Goethe « *Un grand sacrifice est aisé, mais ce sont les petits sacrifices continuels qui sont durs* ».